

L'Européen, 1390 Avenue du Campon 06110 LE CANNET - Tél : 04.42.27.45.56
saisies.immobilières@dpa-avocats.com - www.dpa-avocats.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN SEUL LOT



D'UNE VILLA de 143 m² avec piscine et vue sur mer, élevée d'un étage sur rez-de-chaussée et d'un garage

dans un ensemble immobilier dénommé «Les Restanques de Vaugrenier», lieudit «Les Cabots»

sis à VILLENEUVE-LOUBET (06270), Alpes-Maritimes, 1214 Avenue de Vaugrenier,

cadastré à ladite commune Section BI numéro 166, pour une superficie de 10 ares 76 centiares,

unité foncière formant le lot trente-deux (32) de l'AFUL, les biens et droits immobiliers ci-après consistants en :

Une villa avec piscine élevée d'un étage sur rez-de-chaussée et comprenant : *Au r-d-c* : un porche d'entrée, une entrée, un salon, une salle à manger, une cuisine, une chambre, une buanderie, un WC indépendant, un dégagement, des placards et une terrasse - *A l'étage* : trois chambres, une salle de bains, avec WC, une salle de douche, un WC indépendant, un dressing, un dégagement et des placards - Une piscine et un garage.

Tels que lesdits biens existent, se poursuivent et comportent avec tous immeubles par destination pouvant en dépendre, sans aucune exception ni réserve.

ADJUDICATION JEUDI 3 SEPTEMBRE 2020 à 9h

à l'audience du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire, 37 avenue Pierre Sépard, 06130 GRASSE, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur des biens immobiliers ci-dessus désignés

MISE A PRIX :

CINQ CENT MILLE €

500.000 €

(frais des poursuites payables en sus, y compris TVA)

La présente vente est poursuivie à la requête de : SVENSKA HANDELSBANKEN AB (PUBL), Société de droit suédois immatriculée au registre des sociétés de STOCKHOLM sous le n° 502007-

7862, ayant son siège social 10670 STOCKHOLM (SUEDE), prise en sa succursale en France sise 7, rue DROUOT 75009 PARIS et en son établissement sis 8 Avenue Félix Faure, 06000 NICE, laquelle est immatriculée au RCS de Paris sous le n°432.758.852, prise en la personne de son représentant légal en exercice y domicilié audit siège.

...
Ayant élu domicile au cabinet de Maître Delphine DURANCEAU, Avocat associé de la SELARL DURANCEAU-PARTENAIRES & ASSOCIES, société d'avocats interbarreaux inscrite aux Barreaux d'AIX EN PROVENCE et de GRASSE, y demeurant l'Européen, 1390 Avenue du Campon à LE CANNET (06110), laquelle est constituée et occupe pour elle dans la présente procédure et ses suites.

L'ensemble immobilier a fait l'objet :

- D'un permis de construire n° 06 161 01C 0004 délivré le 27 juin 2001 ;
- D'un permis de construire modificatif délivré le 13 mars 2002 ;
- D'une déclaration d'achèvement de travaux du 26 décembre 2003 ;
- D'un permis de construire modificatif délivré le 11 mars 2005 ;
- D'un certificat de conformité en date du 14 avril 2005.

OCCUPATION :

Le bien est occupé du chef du débiteur.

Le syndic (Association Foncière Urbaine Libre) est le Cabinet J & E NOAILLY, SARL au capital de 23.782,05 € immatriculée au RCS d'ANTIBES sous le n° 381.592.872 dont le siège est sis Marina 7, 1545 Route départementale 6007 à VILLENEUVE LOUBET (06270).

CONDITIONS DE L'ADJUDICATION :

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente n°19/145, déposé le 30 juillet 2019 par Maître Delphine DURANCEAU, Avocat Associé de la SELARL DURANCEAU – PARTENAIRES et ASSOCIES au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de GRASSE, où il peut être consulté ainsi qu'au cabinet de l'avocat.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de Grasse.

Il devra avoir été consigné entre ses mains par chèque de banque ou caution bancaire irrévocable :

- 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 €, soit 50.000 €.

Attention, en vertu de l'article R.322-41-1 du code des procédures civiles d'exécution et à peine de nullité de l'adjudication, l'adjudicataire devra remettre au Greffe une attestation sur l'honneur suivant laquelle il n'a pas fait l'objet de certaines condamnations et mentionnant s'il entend faire l'acquisition des biens adjugés pour une occupation à titre personnel ou à usage locatif.

SURENCHERE : de 10 % possible dans les dix jours de l'adjudication, par un avocat inscrit au barreau de GRASSE.

VISITE : par la SCP d'Huissiers ZONINO - ZONINO - TESSIER
- Mercredi 26 août 2020 de 11h00 à 12h00
- Lundi 31 août 2020 de 14h00 à 15h00